
Appel à projets : logistique fluviale

L'entente Axe Seine s'est fixé l'objectif d'accompagner cet espace qui relie Paris, Rouen et Le Havre vers la transition écologique et le développement économique durable. Le fleuve étant notre trait d'union, c'est tout naturellement que nous nous sommes emparés de la thématique de la logistique fluviale pour faire de la vallée de la Seine une référence en matière de transport décarboné. La croissance rapide du e-commerce nécessite de nouvelles manières d'acheminer les marchandises en cœur urbain. La logistique fluviale et la logistique décarbonée du dernier kilomètre s'imposent comme une solution d'avenir.

Un nécessaire report modal du routier vers le fluvial

En 2022, l'appel à manifestation d'intérêt pour une logistique urbaine fluviale lancé par les partenaires de l'Entente Axe Seine a rencontré un vif succès, avec 21 projets lauréats sur l'ensemble de l'axe. Cet engouement autour du transport fluvial de marchandises marque un tournant dans la constitution des chaînes logistiques traditionnellement dédiées au tout routier. Le transport par voie d'eau a sa carte à jouer. Les appels à projets portés par les territoires lancé le mercredi 29 mars 2023 constituent une nouvelle étape qui va permettre aux porteurs de projets lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de se positionner de manière opérationnelle sur des sites de l'Axe Seine.

Les 6 sites de l'appel à projets

- 3 sites pour la Métropole du Grand Paris : Port de Charenton, Port Lucien-Lefranc-Nord, Port Lucien-Lefranc-Sud,
- 2 sites pour la Métropole Rouen Normandie : Quai Saint-Gervais, Quai Guillaume-le-

Conquérant,

- 1 site pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole : Quai Jean-Reinhart.

Le fret fluvial, une réponse écologique au défi climatique

À la fin des années 60, trois fois plus de marchandises empruntaient le fleuve. Le long de l'Axe Seine, 85% des matériaux et marchandises sont transportés par camion engendrant congestion et pollution jusqu'aux centres des agglomérations. Le transport fluvial consomme 5 fois moins de carburant que le transport routier et émet jusqu'à 5 fois moins de CO2 à la tonne transportée. Il présente également des avantages en matière de sécurité et de fiabilité, tant pour le transport des marchandises que pour celui des passagers.

2 projets déjà exemplaires dans l'aire de la Métropole du Grand Paris

- Depuis le 7 décembre 2022, IKEA livre ses clients parisiens depuis le Port de Gennevilliers via la Seine, en effectuant le dernier kilomètre en camionnette électrique.
- Les pierres de taille nécessaires à la réhabilitation de la Cathédrale Notre-Dame sont acheminées par barge depuis le Port de Gennevilliers.

Pour candidater, c'est [ici](#)

À propos de L'Entente Axe Seine

Depuis 2021, une nouvelle dynamique a vu le jour sous l'impulsion coordonnée des quatre collectivités fondatrices de « l'entente communale et intercommunale de l'Axe Seine » : la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Métropole Rouen Normandie et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Le 6 décembre 2022, 9 établissements publics de coopération intercommunale ont rejoint les 4 collectivités fondatrices au sein de l'Entente Axe Seine, qui couvre donc désormais la quasi-totalité du territoire de Seine aval de Paris au Havre. Ce nouvel espace de coopération centré sur les enjeux de transition écologique accueille des actions concrètes en matière de logistique fluviale urbaine, d'énergies renouvelables ou encore d'attractivité culturelle et touristique dans la perspective des grands rendez-vous de 2023 et 2024. L'Entente Axe Seine constitue une réponse concrète et puissante en matière de décarbonation de l'industrie, de report modal sur le fleuve, d'indépendance énergétique, d'accès aux grandes routes commerciales et de développement du fret. Elle couvre un territoire stratégique qui doit prendre toutes sa part dans les investissements industriels et écologiques de la Nation.